



Quels punitions contre une agression physique

Par **gjacq**, le **03/09/2008** à **12:05**

Bonjour,

Lors d'un concert après des insultes un type me frappe sans que j'en comprenne la raison. Je ne le connais pas mais je l'ai souvent aperçu dans des salles de concert ou je me rendais. J'ai pris des contacts de témoin de la scène. Questions ;

1 - Est ce que le service de sécurité de la salle de spectacle est alors tenu d'intervenir, de faire sortir cette personne éméchée et si ce n'est pas fait après cette description, est ce que je peux porter plainte contre eux et avec quel résultat ?

2 - Si j'arrive à trouver son nom et ainsi porter plainte contre cette personne afin de connaître entre autre le mobile, que puis je y gagner ? Je pense être amené à la revoir prochainement dans d'autres salles, à d'autres concerts, est ce que le fait de porter plainte peut lui interdire l'entrée dans les salles de concert ou je me rendrais durant une certaine période ?

Merci pour vos réponses ...

JG